Deuxième Année.— N° 2 CINQ CENTIMES *Jeudi 2 Janvier 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

A l'occasion des Fêtes du NOUVEL AN «L'ÉGALITÉ» ne paraîtra pas demain.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

LES ESPAGNOLS A CUBA

Madrid, 31 décembre.

Les dépêches parvenues de Cuba depuis deux jours sont toutes de source officieuse. Elles mentionnent un nombre considérable d'engagements dans lesquels l'avantage serait toujours resté aux troupes gouvernementales.

Partout les insurgés auraient été repoussés, subissant des pertes effroyables.

Étant donné leur origine, ces nouvelles ne doivent être accueillies que sous toutes réserves.

RUBANS ROUGES

Paris, 31 décembre.

Le *Journal Officiel* publie les nominations dans la légion d'honneur pour l'expédition de Madagascar.

Les promotions du ministère des finances sont également parues. Celles du ministère de l'agriculture et de l'instruction publique ne viendront que plus tard.

Que de rubans! Que de rubans!

NOS MINISTRES

Paris, 31 décembre.

Il n'y a pas eu aujourd'hui de Conseil de Cabinet, les ministres s'étant tout entiers consacrés aux réceptions du nouvel an.

Que de vœux hypocrites ont été échangés entre les ministres et les visiteurs!

La comédie continuera demain.

L'ASSASSINAT DE GRENOBLE

Grenoble, 31 décembre.

L'autopsie du cadavre de la veuve Orecl, marchande, trouvée assassinée a été faite.

On a relevé sur le crâne douze plaies énormes faites avec un couteau, des tessons de bouteille et une carafe. La mort a été déterminée par une blessure de plus de vingt-deux centimètres allant du temporal gauche au cou. La veine jugulaire était coupée.

La malheureuse portait autour du cou une serviette à toilette qui avait servi à l'étrangler.

Le parquet suit plusieurs pistes. Il est à présent établi que le crime n'a pas été commis par un militaire, mais par deux personnes, un homme et une femme probablement, car la veuve tenait dans ses mains crispées des cheveux de femme.

Les assassins ont emporté sept à huit mille francs.

JOUETS DANGEREUX

Montauban, 31 décembre.

Un jeune enfant de la directrice de l'école laïque vient d'être victime d'un affreux malheur.

Cette fillette, âgée de vingt-huit mois, avait reçu pour cadeau, le jour de la Noël, une bergerie en bois peint.

Après deux jours d'atroces souffrances, le bébé, qui avait porté les jouets à sa bouche, vient de succomber à la suite d'une longue agonie.

Le docteur qui a examiné les déjections de l'enfant a démontré que les joujoux avaient été décorés avec des acides de cuivre et de plomb. Ce qui a occasionné l'empoisonnement.

VOYAGE MINISTÉRIEL

Lyon, 31 décembre.

Le programme du voyage de MM. Bourgeois et Doumer à Lyon a été arrêté. Les ministres arriveront à Lyon le samedi 11 janvier à onze heures du soir. Ils seront reçus à la gare par le maire et descendront à l'hôtel de ville.

Le lendemain, les ministres recevront à la préfecture les autorités civiles et militaires. M. Doumer présidera, à deux heures, une conférence, faite par M. Trouillot, député du Jura, au profit d'une œuvre d'instruction populaire.

A six heures, grand banquet de sept cents couverts, à la brasserie Kinck, à Perrache, c'est là que M. Bourgeois prononcera le discours annoncé.

A huit heures du soir, réception ouverte à l'hôtel de ville.

Le départ des ministres aura lieu à une heure du matin, pour Paris.

VENGEANCE BOURGEOISE

Berlin, 31 décembre

On sait qu'une mission allemande avait été saccagée et ses membres massacrés à Morim, près de Swatow, port de la côte chinoise, au nord-est de Canton et au sud des détroits de Haïtan.

Une dépêche de Swatow, arrivée à Berlin hier, annonce que les auteurs de ce crime ont été décapités hier, en présence du consul d'Allemagne.

MYSTÉRIEUX ENLÈVEMENT

Neufchâtel, 31 décembre.

Un événement mystérieux est très commenté dans nos régions. Deux princes abyssins, Gouga et Dorghi, fils du ras Dorghi, oncle de Ménelik et général commandant les troupes abyssines du Harrar, et Kettaan, fils de l'intendant général de la reine Taitou, envoyés ici, il y a un an, pour faire leur éducation, ont été enlevés le 24 décembre par un agent italien nommé Migliorini, assisté d'un choan nommé Afwark, qui serait au service de l'Italie.

Ces jeunes gens, auxquels le roi Ménélik tient beaucoup, ont été aperçus le 27 en Italie; puis, depuis, on n'a plus de nouvelles.

Le gouvernement suisse a ouvert une information.

Quel que *soit le mépris profond que M.* Crispi nous inspire, nous voulons croire encore qu'il n'a pas ordonné l'enlèvement des deux princes abyssins.

De pareils procédés sont tellement monstrueux, qu'ils déshonoreraient à jamais le pays civilisé qui les emploierait contre ses ennemis les plus acharnés.

L'Italie retournerait-elle à l'état de barbarie?

LE FONCTIONNARISME

Paris, 31 décembre.

Sont nommés :

Résidents de 1re classe à Madagascar : MM. Mizon, lieutenant de vaisseau; Lemaire, secrétaire général de la Côte d'Ivoire.

Résidents de 2e classe ;

MM. François, administrateur à Nossi-Bé; Alby, directeur des affaires politiques au Dahomey.

Résidents de 3e classe :

MM. Vergnes, vice-président du conseil de préfecture de la Haute-Savoie, Julien Pencl.

Deux autres décrets fixent les emplois de deux vice-résidents, l'un de 1re et l'autre de 2e classe.

Le «Journal officiel» publie, aujourd'hui, un décret fixant le traitement et les allocations du secrétaire général de la résidence de France à Madagascar.

LES AGENTS DES PORTS

Paris, 31 décembre.

Par suite de la réforme apportée dans la comptabilité de la flotte et du passage très prochain des troupes de la marine au département de la guerre, le personnel secondaire du commissariat sera sensiblement réduit.

M. Lockroy doit saisir cette occasion, croyons-nous savoir, pour améliorer la situation des commis et autres services administratifs dont la solde de début serait relevée de 1,200 à 1,500 fr.

Deux classes d'agents principaux conserveraient la retraite d'enseigne de vaisseau, et les deux classes supérieures celle d'agent principal.

Mais le projet en préparation enlève la qualité d'officier à tous les employés civils de la marine.

LES ANGLAIS AU TRANSVAAL

Berlin, 31 décembre

De graves complications semblent imminentes au Transvaal où le parti des Anglais et le parti des Boers, après avoir lutté d'influence, seraient sur le point de lutter avec des armes plus matérielles.

Ce différend anglo-boer offre à la presse allemande une nouvelle occasion de manifester son antipathie contre la politique d'envahissement chère aux chauvins britanniques.

La *Gazette nationale* déclare tout net que l'Allemagne ne laissera à aucun prix un Etat boer devenir la proie de l'Angleterre et particulièrement d'un personnage aussi dangereux que M. Cecil Rhodes, le premier ministre du Cap. Elle exprime la conviction que la France et le Portugal feront cause commune dans cette question avec la diplomatie allemande.

D'ailleurs, on annonce que les Allemands et les Américains au Johannesbourg prennent parti pour le gouvernement transvaalien contre l'Union nationale, principalement composée de sujets anglais.

(*Voir en Dernière Heure.*)

A NOS LECTEURS

BONNE ANNÉE!

Bonne année à tous nos amis. Bonne année à tous nos lecteurs. Bonne année aussi à tous nos lecteurs de demain, à tous ceux qui, chaque jour gagnés à nos idées par la bonté de notre cause, viennent grossir les bataillons toujours plus nombreux de notre grand Parti Ouvrier.

Bonne année, 1896 le sera pour nous dans notre région du Nord, si nos militants trouvent dans les succès d'hier la force de doubler la propagande qui procurera les succès de demain.

Courage donc, camarades de Lille, qui avez envoyé Ghesquière et Dupied au Conseil général; courage pour planter au Palais Rihour le drapeau socialiste.

Courage, camarades de Roubaix, pour que soit écrasante la défaite des gredins qui vous calomnient.

Courage, camarades de Tourcoing, d'Armentières, de Fourmies, de Caudry et de toutes nos communes à moitié conquises, courage pour la victoire définitive qui fixera sur nos hôtels de ville du Nord les regards éblouis de toute la France ouvrière et socialiste.

Et vous aussi, les mineurs du Pas-de-Calais, vous nos premiers amis, courage et debout ; debout pour le syndicat, debout pour l'union, debout pour la victoire. Les premiers succès ouvriers ont été pour vous ; à l'œuvre pour conserver, par de nouveaux triomphes, l'estime du prolétariat dont vous êtes.

Une bonne année pour nous, c'est une année de batailles. C'est donc à tous les combattants socialistes que vont aujourd'hui nos souhaits et nos vœux, et nous n'avons pas besoin de leur dire que, dans la mêlée qui leur donnera la victoire, ils nous trouveront à leurs côtés, toujours plus vaillants et plus forts.

L'ÉGALITÉ

LA TERREUR A CARMAUX

Hier & Aujourd'hui

Je viens de revivre, pour un jour, la terreur politique de Carmaux. Car c'est de ce nom que l'histoire appellera le régime spécial auquel cette malheureuse population carmausine fut soumise, quatre mois durant, par le ministère Ribot.

Nos arrière-neveux auront peine à comprendre qu'un gouvernement républicain, se réclamant de la liberté et prétendant garder la neutralité dans un conflit économique, ait pu recourir à des moyens d'intimidation semblables. Ils auront peine à saisir le caractère exact de ce qu'aura été le système de production capitaliste entraînant une sujétion quasi illimitée du producteur au détenteur de l'instrument de travail.

Tout ce qu'on a dit, en effet, sur les incidents auxquels la grève de Carmaux a donné lieu, n'a été que l'expression bien affaiblie des événements étranges qui se sont déroulés.

Ainsi, à Albi, un employé de la gare m'a raconté la scène suivante :

M. Andrieux, défenseur des grévistes de Carmaux, montait en wagon quelques heures avant le fameux attentat dont M. Rességuier aurait été victime. Une fois assis, la portière fermée, quelqu'un se précipite vers son compartiment, ouvre la portière, et, l'allure menaçante, l'apostrophe en ces termes :

— Vous dites, monsieur?

— Rien, répond M. Andrieux prudent.

— Vous m'insultez? C'est bien... Gendarmes, verbalisez, cet homme m'insulte. C'est un meneur de Carmaux : Andrieux, avocat au barreau d'Albi.

A cette époque la gare d'Albi, tête de ligne du chemin de fer de Carmaux, était encombrée de gendarmes.

Un brigadier s'approche et, le carnet à la main, après avoir respectueusement salué l'auteur de cette singulière provocation, attend que M. Andrieux ait vomi son flot d'injures, qu'il est prêt à consigner sur sa page blanche. Mais l'interpellé ne répond pas.

L'agresseur alors se tourne vers un employé — le facteur qui m'a raconté l'incident — et lui dit : «Vous aussi, vous avez entendu... Gendarme, constatez la façon insolente dont cet homme me regarde.»

Ahuris, le facteur et le gendarme attendaient. Mais la locomotive siffle et l'inconnu, qui n'était autre que M. Naudin, secrétaire général de la préfecture du Tarn, est obligé de lâcher sa proie.

On peut dire que, pendant quatre mois, Carmaux fut en état de siège — ou plutôt présentait le spectacle d'une ville conquise, tant les gendarmes et les troupes de toutes armes encombraient les rues et rudoyaient les habitants.

Le plus curieux, c'est que, à cette heure, aux alentours de la verrerie, l'aspect ne s'est pas sensiblement modifié. On voit encore des nuées de gendarmes autour de la gare. Seulement, ce n'est pas pour contenir les grévistes que les agents armés de la loi prolongent leur séjour dans la petite ville du Tarn — mais pour contenir les ouvriers nouveaux embauchés, pendant la grève, par M. Rességuier.

Celui-ci, pour intimider ses verriers et les pousser à la défection en leur faisant croire que son personnel s'augmentait tous les jours, fut contraint d'embaucher le rebut des autres verreries. Quiconque s'offrait était accepté sur l'heure. Bref, des troupes de malandrins furent engagées pour faire figure de verriers, et, à cette heure, M. Rességuier est dans l'obligation de faire faire la police de ses ateliers par des gendarmes.

Aux horreurs de la terreur militaire déchaînée dans Carmaux par le ministère Ribot, s'ajoutaient donc les troubles causés par l'irruption de ce personnel au milieu d'une population paisible. Ce n'étaient que provocations et batailles, desquelles les gendarmes sortaient parfois meurtris, car les nouveaux venus, plus aptes à vider les bouteilles qu'à les souffler, cognaient indistinctement sur tout ce qui, aux heures d'ivresse, leur tombait sous la main. Il y a trois ou quatre jours encore, le brigadier de gendarmerie de Pampelonne recevait une volée formidable en voulant séparer quelques-uns de ces ivrognes qui s'étaient pris de querelle dans l'usine.

N'est-ce pas une revanche de la justice immanente des choses, que cette surveillance des ateliers confiée à des gendarmes, et aussi un des traits les plus suggestifs du régime capitaliste contemporain?...

Le penseur qui espère voir disparaître un jour de pareilles mœurs sociales est réconforté par le contraste qu'offrent la dignité héroïque des uns et les pratiques odieusement attristantes de ceux qui ont tout tenté pour faire capituler cette dignité, restée debout quand même.

Il en est beaucoup cependant, parmi ceux qui luttent et souffrent avec tant de constance, qui ne verront pas le terme de la sourde bataille engagée. Le jour de mon arrivée à Carmaux, on enterrait un de ceux-là : le père Pitiot. Pitiot était célèbre dans la corporation de la verrerie, pour avoir résisté trente-six ans au labeur mortel du verrier. Il comptait trente-six années de services chez Rességuier quand la grève éclata.

Le directeur, M. Moffre, le fit appeler au moment où on tentait, par tous les moyens, de faire reprendre le travail. Le vieillard se présenta, et après avoir écouté, casquette à la main, les remontrances et les adjurations de son patron, il répondit ces simples mots :

« Monsieur le directeur, je suis trop vieux pour me déshonorer... »

Il est mort la semaine dernière. Il ne verra pas la verrerie édifiée avec les gros sous de ses frères de misère et d'héroïsme.

Pauvre père Pitiot!

Mais le progrès est fait de ces sacrifices et de ces défaites, que successivement toutes les générations passées ont subies, pour accroître un peu la somme de bien-être des générations à venir. Rien ne se perd, dans le monde moral comme dans le monde matériel. C'est pourquoi la lutte est bonne et la souffrance désirable. D'elles naîtront la paix et la joie du monde futur.

GUSTAVE ROUANET.
Député de la Seine.

ENCORE LA LISTE DES 104

(D'un correspondant)

Paris, 31 décembre.

La *Libre Parole* ayant mis M. Lockroy en cause à propos de la publication d'une soi disant liste des 104, le Ministre de la marine fait déclarer que « non seulement il ne fut jamais mis au courant de cette scandaleuse affaire, mais encore qu'il n'a jamais eu aucune communication avec MM. Lalou et consorts. »

De son côté M. Auoé, rédacteur en chef de la *France*, pose le dilemme suivant qui ne manque pas de justesse.

« Donc, il est entendu que la liste des 104 est fausse, du moins tous nos confrères l'affirment. S'ils l'assurent, c'est que, certainement, ils possèdent la liste authentique. Alors pourquoi hésitent-ils à la publier? »

Quoi qu'il en soit la liste publiée par la *France* est généralement taxée d'œuvre policière. Mais il ne faut pas que les panamistes qui ont vu leurs noms accolés à ceux de personnages d'une honorabilité incontestable espèrent pour cela échapper à la justice. La plupart d'entre eux sont déjà démasqués ; bientôt on les connaîtra tous.

UN OFFICIER INDIGNE

(D'un correspondant)

Paris, 31 décembre.

Le *Journal* publie le télégramme suivant qui lui est adressée de Port-Vendres :

Lorsqu'arriva, l'autre jour, à Port-Vendres, l'affrété *Amérique*, on apprit qu'un officier se trouvait à bord étroitement surveillé, car il était, disait-on, passible d'une peine disciplinaire de la plus haute gravité.

En effet, cet officier ne fut débarqué qu'après tous les autres rapatriés dirigés sur les hôpitaux de Perpignan et d'Amélie-les Bains et un capitaine fut spécialement envoyé pour le conduire, sous la garde de deux soldats, à la prison militaire de notre ville.

La vérité — que nous sommes parvenus à connaître en interrogeant un certain nombre de rapatriés — est vraiment très pénible. Le prisonier, détenu à la citadelle de Perpignan, n'est, en effet, inculpé de rien moins que d'avoir détroussé les soldats morts à Madagascar, et le produit de ses vols se monte à plusieurs milliers de francs.

Cet individu, dont nous tairons le nom, est Corse, et était officier d'administration adjoint de 1re classe à l'hopital n° 3, à Sulerbieville.

Il recevait des mains des infirmiers de son hôpital toutes les sommes que ceux-ci trouvaient en la possession des mourants ou des hommes déjà morts (ils étaient nombreux), que ramenaient les convois du corps expéditionnaire, et au lieu d'inscrire ces sommes au compte des soldats, pour être rendues à leurs familles, il se les appropriait.

Sa rapacité était telle, qu'il ne s'emparait pas seulement de l'argent, mais dérobait encore les bijoux qui lui étaient remis ; on a trouvé en sa possession plusieurs montres en or, volées de la sorte.

Cet officier indigne ne volait pas pour satisfaire des besoins ou des passions immédiates ; il accumulait de l'argent pour le retrouver plus tard.

Chaque mois, bien que sa solde ne fût pas supérieure à 300 francs, il trouvait le *moyen d'envoyer une somme de plus de* 1,000 francs en France.

LES RAPATRIÉS DE MADAGASCAR

(D'un correspondant)

Paris, 31 décembre.

Le ministre de la marine ayant demandé la statistique des rapatriés de Madagascar qui, arrivés malades, ont dû être admis à l'hôpital spécial de St-Mandrier, les autorités du port de Toulon viennent de dresser l'état suivant :

Malades débarqués du *Notre-Dame-de-Salut*, 28 hommes dont 21 de la marine et 7 de la guerre ; *Provence*, 7 de la marine ; *Shamrock*, 76 de la marine ; *Concordia*, 12 de la marine ; *Canton*, 205 dont 132 de la marine et 163 de la guerre : *Cachar*, 69 de la marine ; *Notre-Dame-de-Salut* (2e voyage), 78 de la marine ; *Nive*, 3 de la guerre : *Vinh Long*, 74 de la marine : *Cachemire*, 200 de la marine ; *Chandernagor*, 99 de la marine : *Liban*, 4 de la marine ; *Carolina*, 141 de la marine ; *Amérique*, 35 de la marine : *Italie*, 104 de la marine, ce qui donne un total de 1,255 alités, dont 1,082 de la marine et 173 de la guerre admis à Saint-Mandrier.

Sur ce nombre, il n'y a eu que 34 décès.

PETITE CHRONIQUE

L'ÉGALITÉ DES PAUVRES

« Il n'y a pas d'égalité pour les riches! » écrivait l'autre jour à la Chambre M. Léon Say qui devait penser à la triste condition de M. de Rothschild. Le poète, avant M. Léon Say, a pleuré sur cette condition-là :

Il fait le compte, à ce, 11 de ses deux milliards,
Cette somme en démence!
Et, si le malheureux s'est trompé de deux liards!
Il faut qu'il recommence!

O Monselet! tandis que, bravant l'Acheron,
Chez Bignon tu t'empiffres,
Le caissier de Rothschild dit : « Monsieur le baron,
» Il faut faire des chiffres! »

L'observation de M. Léon Say s'appliquait, on le sait, au cas de M. Max Lebaudy et le soir même du jour où elle avait été lancée, j'entendis une femme du peuple — on a bon cœur dans le peuple! — plaindre avec de grands mots le pitié le malheureux Petit-Tringlot, comme si son aventure n'était pas celle d'un certain nombre de pauvre troupiers incorporés comme lui et, comme lui, conservés au régiment en dépit de la fragilité de leur corps.

Les mères ont toujours raison, d'ailleurs, quand elles pleurent sur la fin précoce des jeunes gens, encore que ceux qui meurent jeunes passent pour être aimés des dieux. On n'en saurait dire autant de M. Léon Say qui est économiste et partant tenu de n'émettre aucune opinion qui ne s'appuie sur des faits précis et contrôlés.

Voici, par exemple, les rapatriés de Madagascar. M. Léon Say doit savoir qu'il y en a et M. Ribot lui a peut-être dit qu'ils étaient presque tous dans un piteux état. *Or, que se passe-t-il pour ces braves enfants*, intéressants, certes, au moins autant que le mort d'Amélie-les-Bains? On les enverra, dit une circulaire ministérielle, dans leurs foyers en congé de convalescence; à la condition, toutefois, qu'ils puissent fournir l'attestation qu'ils recevront chez eux tous les soins qu'exige leur état.

Excellente précaution! m'allez-vous faire remarquer. Oui, mais vous n'avez pas oublié que, lors des premiers rapatriements et quand la mer Rouge pouvait être considérée comme une vaste nécropole mouvante, on disait à ceux qu'étonnaient ces rapatriements meurtriers : « L'air natal! il n'y a que l'air natal pour rendre la santé à ces troupiers anémiés. Aussi bien sont-ils les premiers à demander qu'on les renvoie chez eux. Les médecins, en ordonnant leur rapatriement, ne font en somme que s'incliner devant le plus sacré et le plus légitime des vœux! »

Et aujourd'hui? Aujourd'hui on n'admet plus à l'allégresse de se baigner dans la vivifiante atmosphère du village natal, que ceux des rapatriés qui ont des parents riches ou aisés. Les autres devront se contenter de l'air de l'hôpital et du pâle soleil qui descend le long des voûtes du monument et qui n'égaie pas même les plates-bandes que l'on voit des fenêtres de la salle commune. Et, décidément, c'est M. Léon Say qui a raison. Il n'y a d'égalité que pour les pauvres! C'est pourquoi nous devons nous écrier avec le poète :

O Muse! que Rothschild est pauvre! Aux bois, l'été,
Jamais le soleil jaune
Ne l'a vu. C'est pourquoi souvent je suis tenté
De lui faire l'aumône.

JEAN DES VIGNES.

A L'ÉTRANGER

UN SCANDALE CLÉRICAL

LETTRE D'ALLEMAGNE

Berlin 31 décembre.

L'arrestation, à Athènes du trop fameux baron de Hammerstein, va porter à l'état aigu la crise du parti conservateur à Berlin. Ce personnage est naïvement allé se faire prendre en un lieu où la présence d'une sœur de l'empereur Guillaume, la duchesse de Sparte, a nécessairement amené à se fixer force Allemands de sa connaissance et dans un pays où est en vigueur un traité d'extradition.

Ses amis politiques lui prêtaient sans doute plus d'adresse. Ils le croyaient confortablement à l'abri dans quelque région lointaine où les mandats d'amener du juge d'instruction n'ont pas cours.

On va reconduire sous bonne escorte, à la prison de Moabit l'ex-rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*, l'ex-député ultra conservateur au Reichstag et au Landtag de Prusse, l'ancien leader de l'extrême-droite, le frère d'armes de jadis de l'ex-aumonier de cour Stœcker.

Voilà une nouvelle qui va désagréablement surprendre bien des gens, et des plus qualifiés. Il déplaît d'abord en tout état de cause, à certains politiciens bien pensants, plus préoccupés de l'intérêt de leur caste et de leur parti que celui de la justice, de voir comparaître en cour d'assises un gentilhomme d'aussi bonne race, dont le nom est porté par l'un des ministres de Guillaume II, et de devoir abandonner à une répression impitoyable un conservateur aussi bon teint, un défenseur aussi zélé de ceux qui s'appellent par excellence des honnêtes gens. Or, il est impossible de ne pas prévoir une condamnation rigoureuse du baron de Hammerstein. Depuis sa fuite, tous les voiles ont été levés et de vrais mystères d'iniquité ont été révélés.

Les malheureux essayaient bien de parer d'avance ce coup ; ils publiaient dans des journaux amis force explications embarrassées sur leur conduite pendant ces six longs mois qui s'écoulèrent depuis qu'un journal de Berlin eut ouvertement accusé M. de Hammerstein, et pendant lesquels ils lui laissèrent tout loisir de préparer son départ, en lui sacrifiant même d'irréprochables employés, comme deux des rédacteurs actuels de la *Gazette de la Croix*, le docteur Kropatschek et le major Scheibert. La *Gazette de Silésie* vient précisément d'insérer une de ces apologies peu concluantes.

La preuve que personne ne se méprend sur leur portée, par même leurs auteurs, c'est la terreur que trahissent ces malfaiteurs, dont, la grande faute a surtout consisté à vouloir couvrir jusqu'au bout la honte et l'infâmie d'un coreligionnaire politique et d'un collègue.

Ils tremblaient devant les menaces des socialistes. Ils étaient au comble de l'angoisse à la nouvelle de la fuite de l'avocat Friedmann, initié aux secrets de cette sale affaire et qui s'est retiré en lieu sûr pour profiter de ses connaissances.

Que sera-ce maintenant que l'accusé lui-même revient purger sa contumace et qu'il peut être fier de son intérêt de se faire dénonciateur et d'engloutir dans sa ruine ses anciens amis en les chargeant?

Le baron de Hammerstein n'est pas homme, il l'a prouvé, à se laisser arrêter par des scrupules de délicatesse ou de conscience.

On peut donc s'attendre à voir s'ouvrir à Berlin, sous l'égide de ces institutions monarchiques qui, à ce que l'on assure, sont incompatibles avec de tels scandales, dans le sein du parti conservateur et de cette aristocratie qui s'arrogent volontiers le monopole de l'honneur, une ère de suspicion universelle et de mutuelles récriminations. Cette lessive ira non plus — et bien sûr! qu'on y mettra beaucoup de linge sale! — ne se fera pas en famille.

Pendant des années, ce champion de l'ordre moral avait vécu de fraudes, d'escroqueries et de faux. Il majorait le prix des immeubles de papier qu'il faisait livrer à son journal pour se faire attribuer une commission. Il avait détourné le fonds des pensions de retraite des employés de la *Gazette de la Croix*. Il avait employé à ses besoins la somme collectée pour offrir un témoignage de reconnaissance et le nerf de la guerre sainte au pasteur Stœcker.

Quand ce détournement fut connu, il n'hésita pas — et ce trait est peut-être le plus ignoble d'une physionomie peu ragoûtante — à en rejeter la responsabilité sur un modeste caissier du journal, qui venait de mourir et dont la mémoire ne fut déchargée de cette infâme calomnie que grâce à l'existence, oubliée par le peu scrupuleux baron, d'un reçu signé de sa propre main et constituant une preuve accablante contre lui.

Nous en passons, et des meilleures! menus vols, abus de confiance, lettres de change falsifiées ou revêtues de fausses signatures, etc. Avec un pareil passif moral, un accusé ne saurait échapper à un châtiment sévère.

Les anciens amis de M. de Hammerstein se consoleraient peut-être, toutefois, de son malheureux sort si sa comparution en justice ne menaçait de compromettre gravement beaucoup d'entre eux. On n'a pas oublié que les socialistes, en possession par on ne sait quels moyens de papiers secrets du fugitif avaient suspendu sur la tête de certains députés de la droite une épée de Damoclès.

Ils pouvaient exiger que les anciens membres du conseil de direction de la *Gazette de la Croix* observassent en certains cas un silence prudent ou qu'ils votassent en tel ou tel sens ou s'abstinssent, sous peine de rendre publiques des pièces établissant leur complicité, tout au moins tacite, avec la faite du contumax ou des lettres intimes de nature à scandaliser l'opinion et à offenser mortellement le souverain.